

Décision

Générale

colonial

Décision n° 48 DU 13 JANVIER 1965:

n° 48

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 janvier 1965

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1965

Date du numéro
31 janvier 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le caporal Omar Abdi, matricule 2308, de la 4 compagnie de Milice à Damerdjog, reconnu inapte à servir dans la Milice par le Conseil de Santé de la C.F.S. du 29 décembre 1964, est licencié pour raison de santé à compter du 1^e janvier 1965.